



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	Jeudi 26 décembre 2024	Heure de départ	13 h 00	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 1 °C)	Vent	11 km/h Sud-Est	
État de la piste	Courses 1 à 12 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	12	Courses de qualification	0	Inscriptions totales 159
Total des paris mutuels	\$ 3,257,205			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Emma Pote	Jeff Minler	Jason Portuondo

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Vétérinaire officielle :

Dre Julie Ballinger

Bureau :

Tim VanBokhorst, officiel des courses, est en formation ce soir.

Le conducteur, Jodi Jamieson, était présent pour examiner la Course 4, disputée le 20 décembre 2024.

La décision a été prise en délibéré.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Le conducteur, J. R. Plante, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 pour avoir enfreint la règle 22.19 de la CAJO (1^{re} infraction en douze mois) en permettant le contact de son pied avec le cheval "Hestonator".

Décision #2961511

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Le conducteur, Todd Ratchford, s'est vu infliger une sanction pécuniaire de \$ 200 pour avoir enfreint la règle 22.05.01 (k) de la CAJO pour ne pas avoir maintenu un rythme comparable à celui de sa classe et des conditions des courses.

Décision #2961533

Course 7 – Rien à signaler.

Le #8, "Mother Mary", a terminé la course avec de l'équipement brisé (protège genoux).

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Le conducteur, Trevor Henry, nous appelés au sujet de l'action de poignet acceptable seulement lors de la stimulation dans le dernier droit.

Une sanction pécuniaire de \$ 200 et une suspension de conduite de 3 jours (31 décembre 2024, 1^{er} et 2 janvier 2025) ont été imposées pour une première infraction dans les douze derniers mois.

Règle 22.23.03 (b) de la CAJO

Décision #2961556

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – **Enquête**

Au départ, le #4, “Choice Is Yours”, (A. Sorrie), arrivé en 9^e position, et le #3, “D A Captainobvious”, (Tre. Henry), arrivé en 2^e position, se sont rapprochés.

Le conducteur, Sorrie, a déclaré avoir eu des difficultés à diriger le cheval et a dévié vers le #3.

L’examen de la vidéo a confirmé son explication.

Tous les chevaux sont réputés avoir pris un bon départ.

Aucun placement n’est requis.

Lien pour la vidéo d’enquête : <https://youtu.be/NVkNpQqWhP8>

Réclamations :

Aucune réclamation.